DÉPARTEMENT DES LANDES BEYLONGUE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 JUIN 2018

Convocation du 1 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et six juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOUGARO Dominique, Maire.

Présents: NOUGARO Dominique, BAYLE Christine, DANTHEZ Céline, DECAUDAIN Monique, HARDY

Grégory, MARION Karine, MORLAES Olivier, QUENTEL Chantal

Absents excusés: BROUCH Jean-Marc

Secrétaire de séance : MARION Karine

Ordre du jour

- > Approbation compte-rendu Conseil du 2 mai 2018
- > Préparation réunion publique
- > CNAS
- Procédure de déclaration de calamité agricole
- Questions diverses

COMPTE-RENDU CONSEIL

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 mai 2018 . Approbation à l'unanimité des présents et signature .

PRÉPARATION RÉUNION PUBLIQUE

Le conseil a listé l'ensemble des sujets à évoquer lors de la future réunion publique

PLUI + Assainissement collectif
Lotissement : aménagement zone loisirs
Aménagement halle + parkings devant mairie
Aménagement jardin + parkings arrière-mairie + parcours pmr
Presbytère > logements
Machine à pain
Café associatif
Salle sport loisirs

Présentation de l'invitation faite aux habitants et aux associations sur le thème suivant : "Les projets futurs de la commune "



Commune de Beylongue

Samedi 16 juin , de 10h30 à 12h , à la salle des fêtes , la municipalité organise une réunion publique .

Y seront abordés les projets futurs concernant notre commune, et en particulier ceux ayant trait au domaine de l'animation. Notre souhait est de pouvoir échanger sur l'opportunité de ces projets, dans la mesure où ils seront à investir à la fois par les habitants eux-même et par les associations du village (actuelles et à venir).

C'est pourquoi nous vous invitons en tant qu'association à venir réfléchir avec nous sur ce thème.

Cordialement

D. Nougaro maire

Le volet "assainissement et PLUI " fera l'objet d'une réflexion quant à l'opportunité de l'aborder , dans la mesure où les deux cabinets (Métaphore pour le PLUI et G2C pour le zonage d'assainissement) n'ont pas encore rendus leurs conclusions .

CNAS

Présentation au conseil du CNAS(association au service des agents de la fonction publique)



Le CNAS comité national d'action sociale est une association au service des agents de la <u>fonction publique</u> <u>territoriale</u>.

Organisme paritaire et pluraliste, le CNAS a été créé en 1967.

Cette association exerce une influence sur les politiques d'actions sociales, culturelles, et sportives pour améliorer la condition des agents territoriaux en activité, ou à la <u>retraite</u>.

Le CNAS recouvrent à ce jour 86 délégations départementales sur toute la France, représentant environ 600 000 agents.

Fort de ces 7 antennes <u>régionales</u>, le réseau axe sa stratégie sur la décentralisation des pouvoirs pour un service rendu plus efficace et plus rapide.

C'est depuis la loi du 19 février 2007, que les collectivités et leurs établissements publics doivent obligatoirement mettre des **prestations d'actions sociales** à la disposition de leur <u>personnel</u>.

Copyright © 1995-2018 - www.emploi-collectivites.fr tous droits réservés

Les aides du CNAS

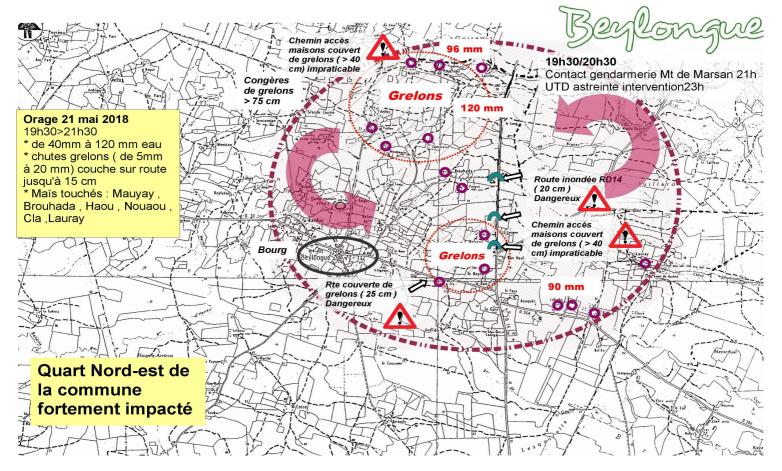
Les aides du CNAS sont diverses et variées. Au quotidien, les agents bénéficient notamment de :

- · allègements de frais de transport,
- · aides au logement,
- chèques réductions,
- facilités de départs en vacances,
- une assistance pour toutes informations d'ordre juridique.

Cette association solidaire propose une <u>aide</u> personnel pour surmonter les aléas de la vie (accident, <u>handicap</u>, décès..) où l'écoute sociale est une nécessitée.

Les documents afférents à la délibération à prendre n'étant pas encore parvenus en mairie , le vote de la dite délibération aura lieu lors du prochain conseil .

PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE CALAMITÉ AGRICOLE



Présentation du document à envoyer relatant l'impact de l'orage du 21 mai sur le territoire de la commune

QUESTIONS DIVERSES

1- Proposition Office de Tourisme

L'Office de Tourislme propose à nouveau une animation du type : "Les mercredis de l'Office " (autour du groupe folklorique des Lanusquets)

Les dates proposées sont le 28 juillet , 1er Août et 22 Août .

Le conseil propose que la commune se positionne sur la date du 28 juillet (l'absence d'éclairage sur l'esplanade devant la mairie empêchant l'organisation en nocturne de cette animation)

2-Promotion employé communal

Suite à l'avis favorable du Comité technique du Centre de Gestion de La Fonction Publique (avis favorable du Collège des représentants du personnel et du collège des représentants des collectivités) le conseil doit se prononcer par délibération sur les ratios d'avancement de grade concernant l'agent Dehez Stéphane .

Résultat du vote 6 voix pour , 1 voix contre et 2 abstentions

3-Réunions à venir

Comité des fêtes
SYDEC révision zonage
DECI SDIS

Jeudi 7 juin 19h Lundi 11 juin 9h Vendredi 29 juin 20h

L'ordre du jour étant épuisé , mr le maire lève la séance à 22 h30 .

<u>Signatures</u>

